

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS
PROVINCIAUX DU QUÉBEC
1981, rue Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DE DIRECTION

TENU LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI 21, 23 ET 24 MARS 2017

Voici un compte rendu des faits saillants discutés lors du Conseil de direction tenu les mardi, jeudi et vendredi 21, 23 et 24 mars 2017.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

SUJETS TRAITÉS PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE VEILLEUX

- Négociations du contrat de travail
- Rumeur politique
- Guide d'interprétation
- Gestion de la fatigue
- Communication entre directeurs
- Régularisation des directeurs

Négociations du contrat de travail

Le président, M. Pierre Veilleux, fait état de la situation relative à la négociation du contrat de travail en cours et le calendrier des prochaines rencontres en lien avec l'offre gouvernementale du 14 mars dernier.

Un directeur demande si nous pouvons avoir une idée de grandeur de l'offre du gouvernement.

M. Pierre Veilleux, président, répond qu'il serait dangereux de divulguer certains chiffres à cause de la complexité due à la rémunération globale.

Rumeur politique

Le président, M. Pierre Veilleux, tient à informer les membres du Conseil de direction qu'une rumeur à l'effet qu'il serait intéressé à aller travailler en politique circule depuis quelque temps. D'ailleurs, il mentionne que la question est venue directement au Comité paritaire et conjoint. Le président tient à rassurer le Conseil de direction à l'effet qu'il n'a aucune intention de se présenter en politique que ce soit au fédéral ou au provincial. Il ajoute que non seulement il terminera son mandat, mais qu'il a l'intention de solliciter un prochain mandat à titre de président de l'Association.

Guide d'interprétation

Un directeur demande quand sera prêt le nouveau guide d'interprétation.

M. Pierre Veilleux, président, répond en faisant un bref historique du guide d'interprétation, notamment en indiquant que le premier guide fut réalisé par M. André Dubuc, ancien vice-président aux Griefs, avant l'arrivée de M. Réjean Corriveau; que M. Corriveau n'a eu le temps dans ses huit années de mandat que d'en faire une mise à jour; que par la suite lui-même, en tant que vice-président, n'a également jamais eu le temps dans ses six années et demie de toucher au guide d'interprétation. De plus, ni M. Pierre Lemay ni M. Claude Blais n'ont également eu le temps d'y toucher. M. Veilleux indique qu'il est malheureusement devant un constat que la mise sur pied d'un nouveau guide demande énormément d'énergie et qu'il doute que, peu importe qui occupe le département du vice-président aux Griefs, celui-ci n'ait le temps nécessaire pour l'élaboration d'un guide. Avant même d'y penser, nous devons d'abord terminer la négociation et amorcer une sérieuse réflexion sur le sujet pour trouver des solutions.

Gestion de la fatigue

M. Pierre Veilleux, président, fait état du projet sur la gestion de la fatigue. Il mentionne que la Sûreté a de la difficulté à recruter des candidats pour l'étude et qu'à la suite de discussions avec l'employeur celui-ci a décidé d'ouvrir l'éventail d'unités qui seront sollicitées pour participer au projet. M. Veilleux distribue aux directeurs concernés un dossier avec les informations nécessaires pour faire la promotion du projet. Il leur indique qu'il s'adressera personnellement à tous les membres des postes concernés afin d'encourager ceux-ci à s'inscrire dans cette étude. L'employeur cherche un minimum de 50 membres aptes à participer. Le projet est contraignant, car le membre doit passer un examen médical et se soumettre aux directives du projet pendant un cycle complet. Pendant ce cycle, il devra porter un dispositif électronique, répondre à des questionnaires et fournir des échantillons d'urine. Il termine en mentionnant que ce projet est important pour l'élaboration d'horaires de travail générant le moins de fatigue possible.

Communication entre directeurs

Un directeur parle de la communication entre les directeurs et demande s'il est possible de tenir des conférences téléphoniques.

Un autre directeur appuie cette idée, car la Sûreté du Québec le fait de son côté. Ce directeur est d'avis que nous devrions également le faire afin d'avoir l'information en temps réel.

Un autre directeur suggère d'instaurer un site Facebook privé et secret à l'interne.

M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie, souligne qu'il comprend l'idée, mais qu'il y a un danger, car il y a trop de nuances dans les écrits.

Plusieurs directeurs remettent en question le site Facebook, mais ne sont pas contre l'idée d'une conférence téléphonique.

M. Pierre Veilleux, président, indique qu'il est très louable de vouloir améliorer la communication, mais qu'en tant que Conseil de direction il ne peut y avoir de groupe secret, surtout si le Bureau exécutif est mis de côté. Il ajoute que cet aspect touche possiblement certaines pratiques et/ou les Statuts et Règlements de l'APPQ. De plus, il y aurait des problématiques d'agendas pour établir une rigueur de conférences téléphoniques pour le Conseil de direction. En terminant, M. Veilleux indique qu'il faudra avoir une réflexion éventuellement sur cet aspect et qu'il serait bon dans un premier temps que le comité de Restructuration s'en empare.

Régularisation des directeurs

Un directeur se questionne sur la disparité des conditions de travail reliées au rôle de directeur dans son district.

M. Pierre Veilleux, président, explique qu'il n'y a pas d'automatisme pour un horaire de jour et que l'employeur maintient les directeurs sur leurs horaires. M. Veilleux indique que certaines fonctions sont plus faciles que d'autres, mais qu'il est impensable de prétendre que les directeurs puissent être libérés comme des permanents syndicaux. Cependant, lorsque nous sommes en mesure de constater de la mauvaise foi de certains districts, nous pouvons intervenir pour ramener le tout à une situation acceptable et cela s'avère du cas par cas.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT À LA DISCIPLINE ET À LA DÉONTOLOGIE, M. JACQUES PAINCHAUD

- Discipline
- Déontologie
- Mesures administratives
- Comité de Recherche sur l'Emploi de la Force (CREF)
- Loi sur la police
- Fonds de soutien et de défense
- Comité de Restructuration
- Cercle des Représentants de la Défense des Policiers (CRDP)

Discipline

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 18 dossiers disciplinaires à l'étape d'enquête et 51 dossiers en attente d'audition. Il mentionne également la fin de la grève des juristes de l'État en février dernier. Les rôles d'audition pourront donc reprendre leur cours normal.

Déontologie

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 24 dossiers déontologiques à l'étape d'enquête et 12 dossiers en attente d'audition.

Mesures administratives

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il y a, au niveau provincial, 43 membres faisant l'objet de mesures administratives, soit 27 en relevé provisoire à plein traitement, 8 en relevé à demi-traitement et 8 en assignation administrative.

Il demande aux nouveaux directeurs de prendre contact avec les membres de leur district faisant l'objet de mesures administratives afin d'assurer un support et le suivi de la procédure.

Comité de Recherche sur l'Emploi de la Force (CREF)

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que nous aurons le rapport final sur les travaux de recherche effectués en collaboration avec le département de criminologie de l'Université de Montréal relativement aux impacts des procédures judiciaires et quasi judiciaires sur nos membres à la mi-avril.

Loi sur la police

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'une rencontre est à venir avec le ministère de la Sécurité publique concernant le Bureau des Enquêtes Indépendantes (BEI).

Fonds de soutien et de défense

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que deux demandes ont été soumises pour couvrir des frais juridiques. Un comité *ad hoc* a été formé pour analyser les demandes. Les recommandations seront présentées lors du prochain Conseil de direction.

Comité de Restructuration

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les directeurs que 20 candidatures nous ont été soumises afin de pourvoir aux deux postes vacants de délégués sur le Comité. Les candidats sélectionnés sont le sergent Patrick Lachapelle de l'Équipe des enquêtes de la MRC de Sept-Rivières, district de la Côte-Nord, et l'agent Patrick Higgins de la division de la Surveillance physique Est, du Quartier général de Québec.

Cercle des Représentants de la Défense des Policiers (CRDP)

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les directeurs des détails concernant la tenue du 10^e colloque du CRDP qui aura lieu à Québec le 22 mars 2017, notamment quant aux sujets qui seront traités, soit :

- ❖ Le Bureau des Enquêtes Indépendantes (BEI) après quelques mois d'opération.

- ❖ Bilan sur le plan déontologique des accidents avec des véhicules de police.
- ❖ Le nouveau cadre de l'arrêt Jordan : tour d'horizon des décisions impliquant des agents de la paix.
- ❖ La diffamation par les médias : mythes, réalités et particularités.
- ❖ Journalisme et éthique – Les deux côtés de la médaille.
- ❖ Caméras corporelles : un impératif pour la police moderne?
- ❖ Savoir décrypter les signes avant-coureurs d'une rupture.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION, M. DOMINIC RICARD

- Sous-comité des Griefs
- Commission de formation et de recherche
- Comité paritaire et conjoint
 - Modification aux unités d'urgence
 - Demande de modification d'horaire des services techniques
 - Prime de 5 % - Val-d'Or - PPCMA
 - Loi sur la police - Article 122
 - Maisons - Villes mono-industrielles
 - Projet de caméras corporelles
 - Signature d'ententes
- Sous-comité de Classement des emplois
- Sous-comité de Formation et perfectionnement
 - Charte des heures excédentaires
 - Requalification DEA
 - RENIR
 - Formation de patrouilleur solitaire
 - Formation de patrouilleur autoroutier
- Arbitrage en cours

Sous-comité des Griefs

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, mentionne que le sous-comité n'a tenu aucune réunion paritaire depuis le dernier Conseil de direction. Toutefois, les membres du sous-comité syndical ont été mis à profit dans le travail d'évaluation des griefs faisant l'objet du projet d'entente globale. Également, en janvier, une nouvelle liste des griefs depuis la fin de 2015 a été ajoutée et le comité en a débuté l'étude. Le comité est également présentement en support au sous-comité de Placement et promotion pour le grief du 120 jours.

De plus, il a été convenu en Comité paritaire et conjoint que le sous-comité aurait quatre dossiers à traiter avec la partie patronale, soit les problématiques de sorties médicales dans le Nord ainsi que l'accompagnement de la conjointe enceinte lors de la sortie, un dossier de logement à Fermont et une prolongation de probation pour un membre relevé.

Commission de formation et de recherche

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, informe les membres du Conseil de direction qu'il n'y a pas eu de rencontre de la Commission de formation et de recherche depuis le dernier Conseil de direction. Il ajoute qu'une rencontre était prévue pour le 8 décembre, mais qu'il n'a pu y assister compte tenu du Conseil de direction. Il spécifie que c'est la première rencontre depuis le 22 juin 2015. La rencontre prévue pour le 23 mars est annulée puisqu'il n'y avait pas quorum et la prochaine réunion est donc prévue pour le 11 mai 2017.

Comité paritaire et conjoint

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, informe les membres du Conseil de direction que le Comité paritaire et conjoint ne s'est pas réuni depuis le dernier Conseil de direction en dehors de la négociation. Il ajoute que certains dossiers ont été traités de façon ponctuelle à même les rencontres de négociation du contrat de travail, soit les 12 et 19 janvier, les 16 et 23 février, ainsi que les 1^{er} et 14 mars 2017. Puis, il fait une mise à jour des discussions sur certains dossiers.

▪ Modification aux unités d'urgence

Il y a eu une présentation au Comité paritaire et conjoint concernant les modifications à la mission et à la structure des unités d'urgence ainsi que la diminution des effectifs. Également, il y a eu une rencontre en lien avec une demande de changement d'horaire pour le futur. Une rencontre doit avoir lieu avec les membres sur ce volet.

▪ Demande de modification d'horaire des services techniques

Il y a eu une demande de la Sûreté du Québec pour faire une modification de l'horaire aux services techniques en fonction des nouveaux besoins. Une rencontre doit avoir lieu avec les membres impliqués afin de valider certaines informations. Les rencontres prévues ont été annulées à cause de la présentation de l'offre patronale le 14 mars. Elles auront lieu à une date ultérieure.

▪ Prime de 5 % - Val-d'Or - PPCMA

Le dossier de la prime de complexité pour le nouveau poste à Val-d'Or a été abordé puisqu'elle a créé une vague de mécontentement. La Sûreté du Québec convient

que l'appellation était de nature à alimenter une certaine perception, mais que l'objectif de cette prime relève du fait que le travail sera différent de ce que le patrouilleur habituel fait au quotidien, ce qui explique la complexité. Dans le deuxième concours, on l'a appelée prime de mobilité.

- **Loi sur la police - Article 122**

Il s'agit du dossier d'un membre qui est conseiller municipal dans un autre territoire que celui de son unité de travail, mais on invoque l'article 122 puisque maintenant, avec les CS, on dit que son rayon de couverture est le nouveau territoire. Des discussions sont en cours.

- **Maisons - Villes mono-industrielles**

Problématique de rachat de maisons par Relonat de membres étant dans des villes où il n'y a qu'une usine et qu'elle ferme. Problématique de valeur de maison en discussion avec la Sûreté du Québec.

- **Projet de caméras corporelles**

Il y a eu une présentation au CPC du projet de caméras corporelles et véhiculaires. Il y a présentement un appel d'offres afin de faire l'achat des caméras pour le projet pilote.

- **Signature d'ententes**

- ❖ Entente de règlement de grief RRMSQ *versus* maternité
- ❖ Entente de règlement de grief du SCPP, préqualification gestion
- ❖ Prolongation de probation
- ❖ Démission

Sous-comité de Classement des emplois

Le vice-président aux Grievs et à la formation, M. Dominic Ricard, mentionne que le sous-comité ne s'est pas réuni depuis le dernier Conseil de direction, les rencontres ayant été annulées à cause de la négociation et avec un changement au niveau des acteurs. M. Paul Leduc a été remplacé par M. André Santerre de façon temporaire. Il mentionne qu'au-delà des représentations que nous faisons pour le reclassement de certains emplois le comité a statué sur le classement. Ces recommandations du comité ont été déposées au Comité paritaire et conjoint le 16 février dernier.

Quatre dossiers ont fait l'objet d'un classement, soit :

- ❖ Adjoint responsable de module GTI, sergent 2
- ❖ Enquêteur soutien aux victimes avec chien, sergent 1
- ❖ Formateur technique intervention policière, agent 2
- ❖ Instructeur-chef maître de chien, sergent 2

Sous-comité de Formation et perfectionnement

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, informe les membres du Conseil de direction que le sous-comité ne s'est pas réuni depuis le dernier Conseil de direction, la rencontre prévue pour le 20 janvier ayant été annulée en raison de la négociation. Il y a cependant eu une rencontre le 30 janvier en restreint afin de rencontrer M^{me} Marie Pintal et de discuter des différents dossiers en cours. Puis, M. Ricard fait une mise à jour de certains dossiers qui y ont été traités.

▪ Charte des heures excédentaires

Celle-ci doit faire l'objet de révision pour les cours de requalification *Data master*. D'autres dossiers sont également à réviser.

▪ Requalification DEA

Il y aura une requalification et celle-ci est même commencée. Il y a eu un retard puisqu'une orientation au niveau national était attendue, ce qui explique le retard.

▪ RENIR

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, a informé M^{me} Marie Pintal qu'il y avait des problématiques avec l'implantation du RENIR et que la formation en ligne était insuffisante. Il y a présentement un aide-mémoire en développement pour les utilisateurs. D'autres discussions sont à venir.

▪ Formation de patrouilleur solitaire

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, a informé son vis-à-vis qu'à la suite de la décision de la CLP concernant la patrouille solitaire, après un questionnement, une nouvelle évaluation de la décision met en lumière certains éléments mal couverts dans le contexte actuel, la formation « Emploi de la

force » n'étant pas complète afin de répondre au dossier. Discussion à venir impliquant le département SST.

- **Formation de patrouilleur autoroutier**

Avec les nouveaux formateurs techniques d'interventions policières, il y aura une formation massive de patrouilleurs de postes mixtes en avril.

Arbitrage en cours

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Dominic Ricard, mentionne que le grief # 34523 qui contestait la décision de la Sûreté du Québec de reprendre l'heure de croisement de relève dans le cadre de permutation est réglé. Il ne reste qu'à signer l'entente qui est en rédaction.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES HUMAINES, M. MATHIEU SAUVAGEAU

- Sous-comité de Placement et promotion (SCPP)
- Modifications à la structure organisationnelle
- Négociation (Politique de gestion Emp.Plac.-31)
- Arbitrages en cours

Sous-comité de Placement et promotion (SCPP)

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée qu'il y a eu trois rencontres du SCPP depuis le dernier Conseil de direction. M. Sauvageau ajoute que nous avons inscrit un grief à l'arbitrage pour un congédiement d'un membre AAHV qui n'a pas passé sa probation.

Modifications à la structure organisationnelle

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, informe le Conseil de direction qu'à la mi-février il a quitté la table de négociation sur la MSO sous l'argument suivant : la MSO a créé le grief du 120 jours et il était hors de question de régler cette MSO sans qu'il y ait une offre de règlement dans ce grief. Cette stratégie a porté fruits, car un règlement à l'amiable est intervenu entre les parties le 24 février 2017. Un communiqué pour expliquer les détails de l'entente sera envoyé très bientôt.

Depuis cette date, nous avons repris les discussions pour faciliter cette réorganisation. À ce jour, les travaux ont avancé rapidement et les lettres de priorité de placement pour les membres concernés devraient être envoyées dans les prochains jours.

Négociation (Politique de gestion Emp.Plac.-31)

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que les membres de ce comité sont S. Boucher, M. Alie, G. Duriat, J. Painchaud, M. Sauvageau et G. Boulianne.

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Mathieu Sauvageau, mentionne que les travaux sur la négociation de la politique Emploi-Placement 31 se sont poursuivis aux deux semaines depuis janvier, mais que le tout fut interrompu à cause de l'offre gouvernementale qui est étudiée présentement. Vous comprendrez que la conclusion de ces travaux est tributaire du règlement du contrat de travail.

Arbitrages en cours

M. Mathieu Sauvageau, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a présentement deux arbitrages en cours. Le premier concerne le grief qui conteste la libérabilité des membres pour des missions étrangères. Une première journée d'audition a eu lieu à l'automne 2016 et nous sommes toujours en attente de nouvelles dates d'audition. Le deuxième arbitrage en cours concerne un membre de la DPP. Cet arbitrage est présentement suspendu, car le membre concerné a reçu une offre de règlement et ce dernier est présentement en analyse de cette offre avec l'avocate assignée au dossier.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES, M. ALPHÉE SIMARD

- Comité de Stratégie
- Politique de harcèlement
- Comité d'Équipement
 - Achat de véhicules
 - Achat de gyrophares
 - Cloison protectrice
 - Luminosité des phares
 - Chevrolet Impala
 - GPS
 - Nouvel uniforme
 - Habit de motoneige
 - Bottes d'hiver
 - Sous-vêtements
 - Gants
 - Dossier Bretelle
- Comité de coordination provincial des comités de santé et sécurité
- Fonds humanitaire

Comité de Stratégie

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, mentionne qu'en lien avec la négociation en cours le comité de Stratégie qu'il préside a siégé les 7, 8, 9 ainsi que les 14, 15, 16 et 17 février à la demande de notre Conseil de direction, à la suite d'une recommandation de notre comité de négociation.

Politique de harcèlement

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, mentionne que, depuis plusieurs mois, nous sommes en discussion sur la nouvelle politique de harcèlement et que deux rencontres ont eu lieu depuis décembre, soit les 26 janvier et 21 février. M. Simard ajoute que la politique de harcèlement devrait voir le jour à la fin du mois de mars ou d'avril 2017.

Comité d'Équipement

- **Achat de véhicules**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, mentionne que la Sûreté du Québec achètera 300 VR en 2016-2017, 150 Explorer, 15 Tahoe, 100 Charger et 50 Ford Taurus AWD.

- **Achat de gyrophares**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée de l'achat de 250 nouveaux gyrophares avec barre de défilement pour les essais.

- **Cloison protectrice**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, souligne la problématique ergonomique au niveau de la cloison protectrice.

- **Luminosité des phares**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, donne des explications concernant la luminosité des phares, pour les Ford Taurus, modèles 2012-2015 : 55 W et modèles 2016 : 65 W. M. Simard dit que le service priorise les pièces d'origine.

- **Chevrolet Impala**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, parle de la demande de la Sûreté du Québec qui fera le message à la GFST afin de prioriser les Chevrolet Impala, en fin de vie; ils arrivent à sept ans et sont peu utilisés par les membres.

- **GPS**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, informe les membres présents au sujet de la demande pour avoir des GPS dans les véhicules en lien avec la sécurité des membres qui ne connaissent pas le territoire, surtout avec le JUMIP.

- **Nouvel uniforme**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, annonce que l'arrivée du nouvel uniforme est prévue pour le mois de juillet.

- **Habit de motoneige**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, dit que l'habit de motoneige sera disponible au mois de mars.

- **Bottes d'hiver**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, informe les membres du Conseil de direction que l'APPQ a monté un dossier concernant les bottes d'hiver qui sont humides et très peu performantes.

- **Sous-vêtements**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, mentionne qu'en ce qui a trait à la piètre qualité des sous-vêtements la Sûreté du Québec nous avoue être en litige avec le fournisseur auquel elle a transmis une mise en demeure.

- **Gants**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, explique qu'un membre a monté un dossier relativement aux gants de nitrile et que la Sûreté du Québec verra à commander des gants de meilleure qualité.

- **Dossier Bretelle**

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres de l'assemblée que la Sûreté du Québec a expliqué son positionnement dans ce dossier et qu'on s'attend à ce qu'elle envoie un Ztous aux membres.

Comité de coordination provincial des comités de santé et sécurité

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a eu une rencontre de ce comité le 16 mars 2017.

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Alphée Simard, mentionne que l'organisation des comités régionale a été discutée.

Autres sujets discutés :

- ❖ Déclaration des accidents et incidents en ligne
- ❖ Listes des accidents de travail
- ❖ Projet de prévention pour les enquêteurs sur les dossiers (sexuels)
- ❖ JUMIP et patrouille solitaire
- ❖ Le comportement au volant
- ❖ Ford Fusion, rappel
- ❖ Ergonomie des véhicules et ergonomie cognitive poste de travail
- ❖ Tempête de neige

M. Simard ajoute qu'il a eu une rencontre le 11 janvier 2017 avec le directeur des Ressources humaines, M. Stéphane Lanctôt, pour avoir un topo sur la situation de Val-d'Or et le diagnostic organisationnel.

Fonds humanitaire

M. Alphée Simard, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres présents qu'il y a une augmentation cette année pour les fonds discrétionnaires, soit 2 500 \$ au directeur et 2 000 \$ pour les membres de l'Exécutif.

SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES, M. CHRYSTIAN LECLERC

- Résultats financiers 2016
 - Revenus
 - Dépenses
 - Frais du personnel
 - Frais d'opération
 - Frais d'administration
 - Frais d'activités
 - Fonds d'assurance-maladie
 - **Recommandations de changements aux règlements**
 - Fonds d'assurance-vie de base
 - Fonds d'assurance-vie facultative et maladies redoutées
 - Caisse de sécurité et de bien-être
 - Fonds humanitaire
 - Rendements des fonds de l'APPQ
 - Prévisions budgétaires 2017
 - Comité d'Investissement
 - Comité des Finances
 - Comité de la Politique salariale et de dépenses
 - SEGIC
 - La Vigile

Résultats financiers 2016

M. Chrystian Leclerc, vice-président aux Finances, annonce que nous avons terminé notre exercice financier avec un solde de fonds à la fin de l'exercice de 1 839 650 \$, soit un million de dollars de moins que l'année dernière. Ainsi, les déficits des produits par rapport aux charges s'élèvent à 1 000 391 \$, après le virement de 292 162 \$, soit le 3 % des retraités pour les frais d'administration des assurances prévu aux prévisions budgétaires 2016. Par contre, pour l'année 2017, malgré une prévision budgétaire, distribuée plus tard dans la rencontre, déficitaire de ¼ de million, nous avons des chances avec un nouveau contrat d'atteindre l'équilibre.

▪ Revenus

Les cotisations régulières ont été de 4 761 642 \$, alors que les intérêts se sont élevés à 24 961 \$; la subvention en santé et sécurité a été de 11 945 \$; la contribution à la formation syndicale de 150 000 \$ est maintenue, mais les sommes sont à recevoir au niveau du bilan financier, étant tributaire d'une entente sur le contrat de travail. La ristourne en publicité nous a rapporté 150 000 \$ et les commandites pour le Congrès se sont élevées à 45 500 \$; à ce montant s'ajoute le remboursement de Desjardins Sécurité Financière de 5 836 \$ et finalement les Revenus de location du 1991 Léonard-De Vinci à 47 774 \$, pour un grand total en revenus de 5 197 658 \$ en 2016, soit 178 514 \$ de moins en revenus que 2015!

▪ Dépenses

Nos dépenses totales pour l'année 2016 se chiffrent à 6 507 384 \$, soit 1 167 424 \$ de plus par rapport aux dépenses de l'année dernière. Par rapport à l'état de nos revenus, nous sommes en déficit de 1 000 391 \$ principalement et exceptionnellement en lien avec quelques dossiers majeurs, soit : une poursuite contre l'Association que nous avons tenté de régler à l'amiable, mais qui s'est retrouvée devant le tribunal avec un gain, mais à des coûts de 300 000 \$, nous avons également le dossier de Val-d'Or qui dépasse les 200 000 \$; à eux seuls, ces deux dossiers comptent pour la moitié du déficit.

▪ Frais du personnel

À l'item Salaire Exécutifs, un écart défavorable de 8 232 \$ s'explique par la transition à la suite de l'élection et le paiement des vacances pour l'un des vice-présidents sortants. Pour le salaire des Directeurs, un écart défavorable qui s'explique principalement par le travail fait par le sous-comité de Placement et promotion dans le grief des 120 jours, que nous avons gagné. Au niveau des Charges sociales, un écart défavorable de 32 506 \$ existe entre la réalisation et l'information budgétaire dû à un montant de 25 000 \$ versé à la RAMQ pour l'exercice financier 2015. À l'item Employés, un écart défavorable de 106 098 \$ dû à, entre autres, 50 000 \$ en temps supplémentaire qui devrait diminuer considérablement en 2017. Pour ce qui est des autres postes budgétaires, ils sont moins significatifs. Ainsi, la réalisation face au budget projeté a fini en déficit de 196 783 \$.

▪ **Frais d'opération**

Nos dépenses d'opération affichent un écart défavorable de 601 796 \$. Vous comprendrez que c'est ici, entre autres, ce qui nous fait mal! Il s'agit ici d'un écart enregistré en lien avec les frais légaux défavorables à 284 533 \$. Aussi bien que le coût du Congrès nous indique un écart défavorable de 228 226 \$, à cela nous pouvons retrancher le 150 000 \$ de la formation qui a été mal classé dans les états financiers, ce qui diminue le tout à 78 226 \$ qui s'explique par la journée de libération supplémentaire que nous accordons plus de 45 000 \$ d'avance sur le Congrès de 2017 qui normalement est de 5 000 \$ et les festivités du 50^e anniversaire. Pour les comités et sous-comités, l'écart défavorable est de 45 860 \$ qui s'explique par une reprise des travaux sur l'ensemble des groupes de travail et les travaux du Comité paritaire et conjoint. Les Conseils de direction ont aussi un écart défavorable de 45 860 \$, ce que je trouve est beaucoup, bien que pour l'année d'élection cela est normal d'être un peu plus élevé, mais des règles internes et de la négociation face aux hôteliers feront diminuer le tout en 2017. À cela s'ajoute 22 384 \$ de frais d'élection qui n'avaient pas été budgétés comme d'ailleurs le 38 602 \$ défavorable de négociation divers et contrat de travail. Bref, beaucoup de travail à faire en 2017 pour moi!

▪ **Frais d'administration**

Nos dépenses d'administration ont connu un écart défavorable de 157 600 \$. Ainsi, l'item Papeterie et impression a coûté 89 975 \$ de plus que prévu et l'unique raison est les 102 000 \$ qu'a coûté le livre du 50^e, mais personnellement je crois que nous devons faire ce volume et il nous aidera à plusieurs niveaux dont le juridique. Nous avons aussi un écart défavorable de 47 176 \$ à l'item Frais assurance immeuble, car non budgété et quatre fois plus dispendieux dû au deuxième bâtiment qui est locatif. En Entretien et réparation, les dépenses d'immobilisation ont généré plus de dépenses. En Consultation et expertise, l'écart défavorable est de 71 319 \$ et explique mon introduction sur les frais juridiques et expertises qui sont de plus en plus dispendieux. Les Honoraires d'audit et de fiscalité ont été défavorables de 24 612 \$ dû à des frais liés à des avis en fiscalité et contestations qui devraient nous donner des bonnes nouvelles dans le futur. Finalement, l'écart favorable de 128 160 \$ en formation et perfectionnement est en réalité notre 150 000 \$ de formation qui manquait dans le budget du Congrès.

▪ **Frais d'activités**

La seule grande catégorie qui termine avec un écart favorable de 8 544 \$. J'espère sincèrement vous présenter les quatre grandes catégories de 2017 de la même manière que les frais d'activités.

▪ **Fonds d'assurance-maladie**

En 2016, nos revenus totaux de cotisations annuelles incluant les revenus d'intérêt se situent à 23 903 543 \$. Nos déboursés d'opérations s'élèvent à 23 663 181 \$ incluant ce qui résulte en un déficit de 51 900 \$ avant les virements au fonds d'immobilisation et la variation de la plus-value des actifs financiers pour la vente.

Les réclamations d'assurance-maladie et dentaires ont connu une augmentation des coûts de 5,4 % et 7,3 % respectivement comparativement à une inflation prévue de 5,0 %. Il y a eu une légère diminution de la réserve de contingence de 27 323 \$, ce qui contribue positivement aux résultats.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds d'assurance-maladie :

Solde du surplus au 1^{er} janvier 2016	1 182 600 \$
Déficit d'expérience de l'année 2016 après capitalisation de la réserve de contingence	(51 900 \$)
Variation plus-moins value	31 100 \$
Virement au fonds d'immobilisation	(85 700 \$)
Solde du surplus au 31 décembre 2016	1 076 100 \$

Résultats d'expérience de 2016

Les résultats d'expérience du régime d'assurance-maladie de l'APPQ pour l'année 2016 ont produit un déficit de 79 200 \$ qui a été réparti comme suit :

	Soins hospitaliers et médicaux	Soins dentaires	Total
Produits			
Cotisations d'assurance	19 124 800 \$	4 458 200 \$	23 583 000 \$
Cotisations pour frais d'administration	236 900 \$	55 300 \$	292 200 \$
Intérêts	23 000 \$	5 300 \$	28 300 \$
	19 384 700 \$	4 518 800 \$	23 903 500 \$
Charges			
Réclamations payées	18 098 300 \$	4 331 200 \$	22 429 500 \$
Variation de la réserve actuarielle ⁽¹⁾	(10 800 \$)	(1 300 \$)	(12 100 \$)
Taxe sur les primes	625 500 \$	145 900 \$	771 400 \$
Virement de fonds	236 900 \$	55 300 \$	292 200 \$
Autres frais	404 900 \$	96 800 \$	501 700 \$
	19 354 800 \$	4 627 900 \$	23 982 700 \$
Surplus (déficit)			
en \$	29 900 \$	(109 100 \$)	(79 200 \$)
en % des cotisations d'assurance	0,2 %	-2,4 %	-0,3 %

(1) Encouru non rapporté et garantie de taux

Modification à la tarification au 1^{er} juillet 2017

	Soins hospitaliers et médicaux	Soins dentaires
Inflation 2016 à 2017	6,5 %	5,2 %
Six mois additionnels d'inflation pour garantir les taux jusqu'au 1 ^{er} juillet 2018	3,4 %	2,7 %
Ajustement d'expérience 2016	-1,1 %	1,9 %
Ajustement requis au 1^{er} juillet 2017	8,8 %	9,8 %

Étude comparative des renouvellements en 2016

	Soins hospitaliers et médicaux			Soins dentaires		
	<u>5 ans</u>	<u>3 ans</u>	<u>1 an</u>	<u>5 ans</u>	<u>3 ans</u>	<u>1 an</u>
Marché	6,1 %	6,2 %	9,3 %	0,7 %	1,7 %	9,9 %
APPQ	4,1 %	3,9 %	8,8 %	4,2 %	4,1 %	9,8 %

▪ **Recommandations de changements aux règlements :**

Article 5.05 – Enfants (définition)

- c) *un enfant célibataire âgé de 18 ans ou plus, mais de moins de 26 ans, à la charge du participant, inscrit comme étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec; ou*
- d) *un enfant célibataire,*
- physiquement ou mentalement incapable de pourvoir à ses propres besoins lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans ou*
 - devenu physiquement ou mentalement incapable de pourvoir à ses propres besoins lorsqu'il était assuré sous le paragraphe c) ci-dessus*
- et que cet enfant était alors considéré comme enfant au sens du régime; de plus, cet enfant doit être domicilié chez le participant.*

Ajouter : devenu physiquement ou mentalement incapable de pourvoir à ses propres besoins lorsqu'il était assuré sous le paragraphe c) ci-dessus.

Article 15.05 Soins hospitaliers et médicaux admissibles

- h) *examens de radiographie et analyses de laboratoire, échographies et scanners, anesthésiques et leur administration, oxygène et location du matériel qui sert à l'administrer, sang et plasma sanguin, transfusions de sang, jusqu'à concurrence d'un maximum de remboursement de 500 \$ par année;*

Retirer « oxygène et location du matériel qui sert à l'administrer ».

- l) *frais de location d'une chaise roulante (modèle de base), d'un lit d'hôpital, oxygène et frais de location du matériel qui sert à l'administrer, et frais d'achat d'autres appareils pour usage thérapeutique (ex. : CPAP, TENS – neurostimulateur transcutané – concentrateur d'oxygène, tensiomètre). Tout autre appareil doit être approuvé au préalable par l'APPQ.*

Ajouter : le texte souligné.

Article 16.05 Soins majeurs B) Soins admissibles

- a) les incrustations une fois par période de 60 mois pour une même dent;
- b) les couronnes sauf sur les dents intactes ou peu restaurées; une fois par période de 60 mois pour une même dent;

Combiner : les deux articles sous le même article.

- a) les incrustations ou les couronnes sauf sur les dents intactes ou peu restaurées; une fois par période de 60 mois pour une même dent;
- b) les corps coulés et les pivots préfabriqués;
- c) la recimentation d'incrustation de couronne, de facette ou de pivot, une fois par période de 12 mois pour une même dent;
- d) la reconstruction d'une dent en prévision d'une couronne;
- e) les prothèses fixes et les prothèses amovibles, sauf celles supportées par des implants ou attachées aux implants, lorsque ces prothèses sont devenues nécessaires à la suite de l'ablation d'une dent ou lorsqu'il s'agit de remplacer une prothèse existante qui a été mise en bouche il y a plus de 5 ans, dans ce dernier cas, les frais admissibles sont limités au coût d'une prothèse équivalente à celle qui est remplacée. Les prothèses temporaires sont exclues. Pour les ponts fixes, si quatre dents ou plus sont manquantes à l'arcade, les frais admissibles sont limités à l'équivalent du coût d'un partiel;
- f) le rebasage, le regarnissage et la réparation de prothèses amovibles;
- g) la réparation de pont fixe, sauf l'ablation d'un pont devant être remplacé par une unité de pilier.

▪ **Fonds d'assurance-vie de base**

Les primes payées entre le 1^{er} décembre 2015 et le 31 décembre 2016 se répartissent de la façon suivante :

Assurance-vie des membres¹ (\$)	Assurance-vie des personnes à charge¹ (\$)	Total (\$)
1 698 831	186 720	1 885 551

Le tableau qui suit présente la ventilation des 97 décès survenus entre le 1^{er} décembre 2015 et le 31 décembre 2016, par type d'assurés :

Décès survenus		
	Montant d'assurance (\$)	Nombre de décès
Membres		
• Actifs	535 000	5
• Retraités	875 500	53
Personnes à charge		
• Conjoints	258 000	39
• Enfants	0	0
Total	1 668 500	97

Les résultats d'expérience de la protection vie de base pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 31 décembre 2016 montrent un déficit de 79 653 \$ qui a été calculé comme suit :

	Primes	1 885 551 \$
Moins	Sinistres imputés à l'expérience	1 714 441 \$
Moins	Mise en commun	80 136 \$
Moins	Frais et taxes (incluant crédit d'intérêt)	170 627 \$
Total		(79 653 \$)

Les résultats ci-dessus sont calculés selon l'information reçue de l'Industrielle-Alliance.

Une portion du déficit de la période est due à l'augmentation du volume des retraités, en date du 1^{er} juillet 2016, et se chiffre à (84 000 \$).

Tarification au 1^{er} juillet 2017

Montant d'assurance-vie des membres actifs :

Selon le contrat de travail, le montant d'assurance est de 107 000 \$ depuis le 1^{er} juillet 2015. Le nouveau montant d'assurance sera connu une fois que le nouveau contrat sera signé.

Cotisation d'assurance-vie par paie :

	<u>Avant le 1^{er} juillet 2017</u>	<u>À compter du 1^{er} juillet 2017</u>
Protection individuelle	16,30 \$	16,30 \$
Protection familiale*	17,04 \$	17,10 \$

La portion du coût pour les personnes à charge passera de 0,74 \$ à 0,80 \$ au 1^{er} juillet 2017.

▪ **Fonds d'assurance-vie facultative et maladies redoutées**

Tout comme en assurance-vie de base, cette protection est assurée chez Industrielle-Alliance depuis le 1^{er} décembre 2015. Le montant total des primes payées pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 31 décembre 2016 s'élève à 1 290 978 \$ comparativement à 1 004 971 \$, ce qui représente une augmentation de 8,7 % sur une base annualisée.

Le nombre de décès et le montant d'assurance-vie facultative des sinistres survenus au cours de cette période, ventilés par type d'assurés, se répartissent comme suit :

	Montant d'assurance-vie facultative	Nombre de décès
Membres		
Actifs	0 \$	0
Retraités	765 000 \$	10
Personnes à charge		
Conjoints	160 000 \$	6
Enfants	0 \$	0
Total	925 000 \$	16

- **Caisse de sécurité et de bien-être**

Rendement de la CSBE (après déduction des frais) :

	Valeur marchande
2014	12,79 %
2015	6,38 %
2016	6,80 %
Moyenne 3 ans	8,66 %

Rendement espéré de la Caisse : 7 %.

Valeur marchande au 31 décembre 2016 : 71 013 746 \$.

- **Fonds humanitaire**

Il y a eu 60 006 \$ de revenus pour des sommes distribuées de 71 324 \$, ce qui fait que le Fonds a diminué de 11 318 \$, pour un solde à la fin de l'exercice de 67 550 \$.

Il est à noter que, compte tenu des États financiers de l'Association et la santé financière du Fonds, le montant budgété de 25 000 \$ n'a pas été versé au Fonds humanitaire.

- **Rendements des Fonds de l'APPQ**

- **Fonds Équilibré de l'APPQ**

- Rendements bruts :**

- 31 décembre 2016 : 7,4 %

- Rendements nets :**

- 31 décembre 2016 : 6,36 %

- **Fonds de Croissance de l'APPQ**

- Rendements bruts :**

- 31 décembre 2016 : 8,33 %

- Rendements nets :**

- 31 décembre 2016 : 7,24 %

- **Volet Flexible de l'APPQ**

- Rendements bruts :**

- 31 décembre 2016 : 7,86 %

- Rendements nets :**

- 31 décembre 2016 : 6,8 %

Il est à noter que les décisions du comité d'Investissement, jumelées avec la qualité des gestionnaires de portefeuilles choisis par ce même comité, nous donnent sur trois ans au 31 décembre 2016 deux fonds qui se situent haut dans le 1^{er} rang quartile et pour la même période le fonds APPQ Croissance se classe au 1^{er} percentile, ce qui est un exploit!

- **Prévisions budgétaires 2017**

M. Chrystian Leclerc, vice-président aux Finances, procède à la présentation des prévisions budgétaires 2017 aux membres du Conseil de direction qui ont été adoptées à l'unanimité.

- **Comité d'Investissement**

Le vice-président aux Finances, M. Chrystian Leclerc, informe les membres du Conseil de direction que les fonds d'investissement sont rendus à 206 000 000 \$ et que la Banque nationale a été remerciée. M. Leclerc ajoute que nous ferons directement affaire avec l'Industrielle-Alliance et que nous sauverons 113 000 \$.

- **Comité des Finances**

M. Chrystian Leclerc, vice-président aux Finances, informe les membres du Conseil de direction que deux rencontres ont eu lieu et que la présentation du rapport sera effectuée plus tard à la réunion par MM. Stéphane Jetté et Jasmin Rainville.

- **Comité de la Politique salariale et de dépenses**

Le vice-président aux Finances, M. Chrystian Leclerc, informe les membres de l'assemblée qu'il y a eu deux rencontres du comité et qu'il y aura présentation des modifications proposées à la Politique salariale, de dépenses et d'avantages sociaux de l'APPQ un peu plus tard lors de ce Conseil de direction.

- **SEGC**

M. Chrystian Leclerc, vice-président aux Finances, informe les membres qu'il y a 384 pharmacies qui n'ont pas adhéré à SEGC.

- **La Vigile**

M. Chrystian Leclerc, vice-président aux Finances, informe les membres qu'une pétition circule présentement pour demander au gouvernement de subventionner La Vigile.



Mathieu Sauvageau
Vice-président aux Ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

MS/sl